

**Pascale Cantin, Pl. Fin.**

Représentante en épargne collective*
Planificateur financier
Conseillère en sécurité financière

Reneaud Cantin, C.A.

Représentant en épargne collective*

Manuelle Cantin

Conseillère en sécurité financière

LAFOND
SERVICES FINANCIERS
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

CHRONIQUE FINANCIÈRE

DOSSIER PLANIFICATION FINANCIÈRE : LES RENTES

Saviez-vous que votre retraite pourrait être aussi longue que la période de vie active au travail ?

La plupart des retraités sont beaucoup plus actifs et ont une meilleure santé que leurs parents. Les retraités font donc face au risque de survivre à leur capital. Les faibles taux d'intérêt et la volatilité des marchés viennent accentuer ce risque.

La rente peut s'avérer une solution très intéressante pour ceux qui n'ont pas de fonds de pension à prestations déterminées. Ainsi, une personne qui a un fonds de pension à cotisations déterminées et/ou des REER et/ou des placements non enregistrés peut désirer garantir son revenu de retraite.

La rente est un versement régulier qu'une compagnie d'assurance s'engage à vous verser en échange d'un dépôt forfaitaire. Cette rente peut être versée durant votre vie entière ou pour une période garantie selon ce qui est convenu entre vous et la compagnie d'assurance.

Il existe 2 grandes catégories de rente, soit la rente certaine et la rente viagère et avec chacune d'entre elles, plusieurs stratégies peuvent être utilisées selon votre situation. Nous aborderons plus en détail ces différentes stratégies dans les prochaines chroniques financières.

* Les placements en fonds communs sont offerts via Investia Services Financiers inc. (Investia). Aucune activité commerciale ne peut être exercée à titre de représentant d'Investia à moins qu'elle ne soit relative à la vente de fonds communs de placement. Les activités exclues comprennent notamment la vente, y compris tout conseil afférent, de tout produit d'assurance, service de planification financière. Par conséquent, Investia ne peut répondre ni être tenue responsable d'aucune activité commerciale pratiquée par votre représentant, qui est sans rapport avec le commerce de fonds communs de placement. Aussi est-ce à votre représentant que revient l'entière responsabilité de ce type d'activité.

Pour obtenir plus de renseignements concernant la planification financière,
vous pouvez nous joindre au **418 839-6333** ou visitez notre site Web au **www.cantinservicesfinanciers.com**